



Les eaux pas très claires de la Communauté Paris-Saclay

Le 22 mars dernier, alors que le Conseil communautaire de la CPS devait se prononcer sur la suite à donner aux contrats de DSP pour la distribution de l'eau potable sur 10 villes de l'Agglomération, le président Michel Bournat, ne supportant pas la contradiction, a brutalement mis fin à la séance, refusant aux élus et au public présent le débat auquel ils avaient droit. Pourquoi cette crise d'autoritarisme ? Qu'a-t-il donc à cacher ?

Depuis sa création, en mars 2016, l'association "Aggl'Eau Communauté Paris-Saclay" intervient régulièrement auprès de M. Bournat, président de la CPS, désormais compétente en la matière, pour que l'avenir de la gestion de l'eau potable sur notre territoire fasse l'objet d'un examen transparent permettant aux élus et aux citoyens une totale maîtrise des enjeux et des choix à opérer.

La question est la suivante :

renouveler les délégations de service public (DSP) au privé comme c'est le cas depuis plusieurs décennies ou décider de reprendre ce service public en gestion directe. **Ce n'est pas d'abord une question technique mais une question politique : à quoi doit servir l'argent de l'eau payé par les usagers, à nourrir les bénéficiaires des grandes entreprises de l'eau ou à protéger la ressource et à financer le meilleur service ?**

A cette question, des communes ou regroupements de communes de toutes tailles et de toutes sensibilités politiques sont de plus en plus nombreuses à répondre "l'argent de l'eau doit servir à l'eau" et font pour cela le choix de la régie publique.

Mais sur la Communauté Paris-Saclay, M. Bournat semble considérer que la question ne se pose pas et fait tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher que le débat ait lieu.

Serait-ce qu'ici les DSP en cours ne poseraient aucun problème ? C'est pourtant loin d'être le cas ! Comment expliquer les importantes différences de prix entre les villes du territoire ? Pourquoi les délégataires sont-ils dans l'incapacité de mesurer précisément les fuites sur le réseau et se contentent d'indiquer de vagues moyennes ? Comment accepter qu'au rythme actuel de renouvellement des canalisations, il faudrait plus de 300 ans dans certaines villes pour renouveler le réseau alors que les normes prévoient entre 80 et 100 ans ?

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Communauté Paris-Saclay (CPS) est une Communauté d'agglomération regroupant 27 communes du nord-ouest de l'Essonne qui réunit 300 000 habitants. Elle exerce de nombreuses compétences parmi lesquelles la distribution de l'eau potable et l'assainissement.



Les différentes études commandées par la CPS à des cabinets spécialisés sont conduites dans l'opacité la plus complète, sans que les élus et les citoyens aient les moyens de se faire leur propre jugement. Le Comité de pilotage pluraliste que le président s'était engagé à mettre en place n'a jamais réellement fonctionné.

Interpellé à plusieurs reprises par notre association, le président et son équipe ont toujours repoussé à plus tard les réponses à nos questions. Tout est fait pour placer les élus et les citoyens devant le fait accompli et rendre inéluctable la reconduction des délégation de service public.

Le comble a été atteint le 22 mars dernier lorsque M. Bournat a décidé d'interrompre un débat qui lui échappait. Non seulement il a refusé aux représentants d'Aggl'Eau CPS de s'exprimer mais il a empêché des élus de parler. Aujourd'hui il se revendique d'un vote du conseil communautaire (s'il a vraiment eu lieu) acquis dans des conditions qui mettent en cause sa validité. Plusieurs élus ont d'ailleurs décidé de la contester par écrit.

Nous allons pour notre part engager toute forme d'action, y compris juridique. La voix des usagers de l'eau doit maintenant se faire entendre. Nous mettons pour cela une pétition à leur disposition ...

<https://www.change.org/p/communauté-paris-saclay-pour-une-gestion-de-l-eau-potable-en-régie-publique-sur-la-communauté-paris-saclay>

Dix communes de l'agglomération Cœur d'Essonne : jusqu'à -30 % sur le prix de l'eau avec la régie publique

Au 1^{er} mai 2017, la régie publique de l'eau succède à Suez (ex-Lyonnaise des Eaux) sur les 10 communes du Val d'Orge. Trois associations d'usagers participeront au Conseil d'administration de la nouvelle régie. Parmi ses premières décisions : la baisse du prix du m³ d'eau (dans les communes où l'eau était la plus chère, cette baisse va jusqu'à -30 %) et un doublement des investissements. Un bel exemple, à côté de chez nous, qui nous montre la voie à suivre.



Qu'est-ce qu'Aggl'Eau CPS ?

Aggl'Eau Communauté Paris-Saclay est une association loi 1901, déclarée au journal officiel, regroupant des citoyens, des associations, des partis politiques qui considèrent que l'eau est un bien commun de l'humanité, qu'elle doit être protégée et son accès assuré à tous les habitants de la planète. La ressource en eau, comme les services qui en assurent la gestion, ne peuvent faire l'objet d'une appropriation privée et doivent échapper à toute logique marchande. Nous militons pour que la gestion de l'eau sur le territoire de la Communauté Paris-Saclay fasse l'objet d'un grand débat démocratique et citoyen. Pour nous contacter ou adhérer à l'association : aggleau-cps@ouvaton.org